

TITRES DE CMA France ACCESSIBLES PAR LA VAE



CTM (niveau 3)

- Crêpier
- Boucher-charcutier-traiteur
- Zingueur-ferblantier
- Préparateur vendeur option boucherie option charcuterie
- Opérateur en mécanique générale option fraiseur, option tourneur, option ajusteur monteur
- Poêlier-atrrier
- Toilettier canin et félin
- Vendeur(se) en boulangerie-pâtisserie
- Ramoneur
- Installateur-dépanneur audio-vidéo-électroménager
- Assistant(e) photographe

ADEA (BCCEA) –Assistant Dirigeant D’entreprise artisanale (niveau 4)

EEA (BGEA)- Encadrant d’entreprise artisanale (niveau 4)

BTM – Brevet Technique des Métiers (niveau 4)

- Ebéniste
- Fleuriste
- Glacier-fabricant
- Maréchal Ferrant (JURY NATIONAL)
- Pâtissier-confiseur-glacier-traiteur
- Prothésiste dentaire

- Chocolatier-confiseur
- Photographe (JURY NATIONAL)
- Mécanicien en matériels agricoles
- Peintre en bâtiment
- Technicien en systèmes de génie climatique
- Installateur en équipements électriques
- Tapissier décorateur option : couture option : garniture
- Technicien en mécanique de précision
- Cordonnier
- Ramoneur-fumiste

BM- Brevet de maitrise (niveau 5)

- Coiffeur
- Fleuriste
- Pâtissier-confiseur-glacier-traiteur
- Boulanger
- Carrossier-peintre en carrosserie
- Esthéticienne-cosméticienne
- Menuisier de bâtiment et d'agencement
- Réparateur-gestionnaire en maintenance automobile
- Traiteur organisateur de réception
- Installateur en équipements électriques
- Installateur de systèmes de génie climatique
- Peintre en bâtiment
- Boucher-charcutier-traiteur
- Installateur sanitaire
- Couvreur-zingueur



BTMS- brevet technique des métiers Supérieur (niveau 5)

- Ebéniste
- Tailleur de pierre
- Prothésiste dentaire

Les Titres sont délivrés par CMA France, le certificateur (ex Assemblée Permanente des Chambre de Métiers et de l'Artisanat) : <https://cma-france.fr/>

Les services formations des CMA départementales ou régionales ont en charge :

- L'information et le conseil autour d'un projet VAE de manière générale
- L'étude des dossiers de recevabilité sur un titre de CMA France soit la validation des demandes de positionnement en VAE. Toutes les coordonnées ici : <http://www.e-urma.fr/>
- L'accompagnement à la démarche VAE (environ 24 heures) pour vous aider à expliciter vos compétences acquises et à compléter votre dossier de preuve propre à chaque titre de la filière
- L'organisation et la tenue des Jury de fin de VAE